

Lésigny, le 10 février 2023  
Mesdames et Messieurs  
les conseillers municipaux

**DIRECTION GENERALE  
DES SERVICES**

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister au prochain conseil municipal qui aura lieu le :

**Judi 16 février 2023 à 19h**  
**Salle des mariages**  
**Mairie, 6 rue de Villarceau – 77150 Lésigny**

**Ordre du jour :**

- Approbation du précédent compte-rendu du conseil municipal du 26 janvier 2023
- Compte-rendu des décisions municipales
- Compte de gestion 2022 du budget principal de la commune
- Compte administratif 2022 du budget principal de la commune
- Bilan annuel des acquisitions et des cessions immobilières du budget principal pour l'année 2022
- Bilan du Fonds de Solidarité des communes de la Région Île-de-France pour l'exercice 2022
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 du budget principal de la commune
- Compte de Gestion 2022 du budget de l'eau
- Compte administratif 2022 du budget de l'Eau
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022 du budget eau
- Compte de Gestion 2022 du budget de l'Assainissement
- Compte administratif 2022 du budget de l'Assainissement
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022 du budget Assainissement
- Compte de Gestion 2022 du budget SPANC
- Compte administratif 2022 du budget SPANC
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022 du budget SPANC
- Provisions comptables pour créances douteuses pour l'année 2023
- Taux d'imposition 2023
- Subventions aux associations pour 2023 et conventionnement
- Subvention au C.C.A.S. de Lésigny pour l'année 2023
- Subvention à la Caisse des Écoles pour 2023
- Participation financière 2023 de la Commune de Lésigny au Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres (SyAGE)
- Budget primitif 2023 de la commune
- Budget primitif 2023 de l'eau
- Budget primitif 2023 de l'Assainissement
- Budget primitif 2023 du SPANC
- Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable pour le remplacement des volets des logements de l'Entre-deux-Parcs
- Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable pour le remplacement d'une fenêtre de toit du club house, stade de Maison Blanche

Comptant sur votre présence et vous en remerciant, Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

  
Le maire,  
Michel PAPIN



Affichage le 10 février 2023